

Bien gérer ses déclarations sociales

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : PRD - Prix 2025 : 1 530 HT

Toute entreprise est soumise à différentes déclarations sociales. Quelles sont vos obligations? Comment s'y conformer? Cette formation vous permettra d'en comprendre l'importance et de vous prémunir de tout contentieux. Vous maîtriserez aussi le fonctionnement des différents bordereaux sociaux et leurs déclarations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Déterminer les charges sociales sur les salaires

Respecter les clauses des différentes déclarations

Se prémunir de tout risque de contentieux

Gérer un contrôle social

TRAVAUX PRATIQUES

Alternance d'exercices d'application et d'études de cas. Partages d'expériences.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 02/2024

1) Déterminer les charges sociales sur les salaires

- Les types de cotisations.
- La cotisation de sécurité sociale, la contribution solidarité autonomie, la cotisation FNAL.
- Le versement transport.
- L'AGS et l'assurance chômage.
- La retraite des cadres et des non-cadres, l'APEC.
- Le forfait social.
- La taxe d'apprentissage et la contribution au développement de l'apprentissage.
- La participation à la formation, la construction.

Travaux pratiques : Déterminer le salaire brut, les organismes sociaux et les dates de déclarations.

2) Le régime social et fiscal de certains éléments du salaire

- Les indemnités de rupture.
- Les avantages en nature.
- Le remboursement de frais.

Travaux pratiques : Déterminer les bases de cotisations.

3) Déterminer les bases de cotisation

- Les assiettes de cotisations.
- La détermination des plafonds.

Travaux pratiques : Déterminer l'assiette de cotisation.

4) Les allègements de charges

- La loi TEPA et les bénéficiaires de l'ACRE.
- Les publics particuliers : apprentis, salariés en zone ZRR.
- La réduction Fillon.

Travaux pratiques : Déterminer le montant de la réduction Fillon.

PARTICIPANTS

Ce stage s'adresse aux membres des services paie, comptables uniques de PME, chefs d'entreprise souhaitant produire ou assurer la supervision des différentes déclarations sociales.

PRÉREQUIS

Notions de base en paie.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

5) Déclarations sociales

- Les exigences légales : date d'exigibilité.
- Les établissements des déclarations sociales : DSN et DSN EDI.

Travaux pratiques : Elaboration des déclarations URSSAF.

6) Déclarations annuelles

- La DADS-U.
- Les délais de dépôt.
- Les rémunérations limitées au plafond.
- Les abattements pour frais professionnels.
- L'étude des bases spéciales (contrats aidés).
- La retenue de l'impôt à la source.
- La CSG et RDS.
- Les autres déclarations : les handicapés, la taxe d'apprentissage et sur les salaires.

7) Procédure de contrôle URSSAF

- Anticiper : le rescrit social.
- Le déroulement du contrôle.
- Les documents à présenter.
- Les recours.

Travaux pratiques : Simulation d'un contrôle social.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2025 : 10 juil., 06 oct.

PARIS
2025 : 03 juil., 29 sept.